

**Réunion du conseil de quartier Gambetta
du 16 avril 2015 à 20h
Compte-rendu synthétique**

PRESENTS

Elue

Catherine MORELLE, adjointe au Maire déléguée au quartier Gambetta, Présidente du conseil de quartier Gambetta

Représentants de la vie locale

Liliane BERNIER, Aline DETRY, Emmanuel DEWEIRDER, Catherine GIMONET, Alain GOIRAN, Agnès LECLER, Jacques LEDENT, Philippe MAXWELL, Vincent TARAZONA, Sandy THILLIEZ, Jacques VIGNON-DAVILLIER.

EXCUSES

Elue

Marie-Pierre LIMOGES, 1^{ère} adjointe au Maire déléguée à la démocratie locale, à l'écologie urbaine et à la Ville numérique

Représentants de la vie locale

Catherine ABOU-HAYDAR, Khalid AIT HAMOU, Stéphane BENATTAR, Litzie BRAMI, David BREXEL, Valérie CAVERZASIO, Mireille COROLLER, Fabrice COUDRAY, Anne DELRIEU-MOREAU, Isabelle FABICK, Reine-Marie FOURNIER, Philippe GABOURG, Michelle LE FLOCH, Gérard LEPAGE, Thierry LOMBARD, Georges Henri PIGE, Christelle POUX, Nicolas REY, Ahcène ZITOUNI.



Fonctionnaires

Bruno GUELPA, Directeur du Secrétariat général

Isabelle de CHAMPSAVIN, Responsable Démocratie Locale – Service Vie des Quartiers

Vanessa MANIERE, Responsable Démocratie Locale et Grands Projets

Madame MORELLE souhaite la bienvenue aux participants à la réunion du conseil de quartier Gambetta, ouverte au public.

Elle déroule l'ordre du jour et précise que la séance du conseil de quartier n'est pas une réunion publique, mais une réunion de restitution des travaux des conseillers de quartier. La parole sera donnée au public durant 30 minutes, à la fin de la réunion.

Elle désigne une secrétaire de séance, Madame THILLIEZ.

Madame MORELLE propose l'approbation du compte-rendu de la réunion du 16 février 2015. Les conseillers de quartier présents l'approuvent.

Un rapporteur au sein de chaque groupe est chargé de proposer à l'ensemble du conseil de quartier une synthèse des échanges.

1. Groupe de travail « Tranquillité publique »

- *Rapporteur : Catherine GIMONET*

- **Place des Saisons, quartier des damiers**

- Programmation de trois opérations conjointes portant sur un squat fin mars 2015
- Contrôle d'un propriétaire de chien probablement catégorisé
- Des rondes pédestres sont organisées par la police municipale en fonction de la disponibilité des effectifs.

- **Place de l'Iris** ; la police municipale dispose d'une réquisition permanente ainsi que de badges d'accès afin d'effectuer des patrouilles dans les parkings sur les IRIS, Emeraude, Nuages, Corolles, Reflets, Saisons, Seine, Ancre et Coupole.

- **Les containers à vêtements** sont pillés régulièrement – précision : la fouille de containers à poubelle n'est pas une infraction. Une réflexion est en cours sur ce dispositif.

- **La mendicité** sur les trottoirs, devant des commerces ou autour de la place Charras augmente – précision : la mendicité n'est pas un délit à partir du moment où il n'y a pas d'agressivité, ni d'utilisation d'enfant ou d'animaux.

- **La voie de l'Ancre.** La demande de pose d'un panneau indiquant qu'il s'agit bien d'une rue de Courbevoie et non d'un simple tunnel a été effectuée.

- **Rue d'Alsace.** Depuis le 02 mars 2015, un agent de sécurité école a pris ses fonctions afin d'assurer la sécurité des enfants de l'école André Malraux.

- **Le port de la burqa** est un délit. Le constat de l'infraction dépend de la police nationale.
- **Les chiens dangereux catégorisés**
La police effectue des contrôles (des actions sont menées place des Saisons quartier des Damiers)
- **Square Regnault**
Opération importante effectuée conjointement avec la police nationale. Le calme semble être revenu.
- **Avenue d'Alsace** : devant un stationnement anarchique et dangereux pour les enfants (proximité d'un établissement scolaire) de nombreux véhicules ont été verbalisés et/ou enlevés.

Par ailleurs, la brigade fourrière intervient dans le cadre du suivi des véhicules ventouses

2. Groupe de travail « Voirie-Espaces verts »

Rapporteur : Stéphane BENATTAR

Le groupe de travail « voirie – espaces verts » a réfléchi au réaménagement du square Regnault.

- Ce square Regnault connaît des désordres (dégradations dues à des incivilités) et ne correspond plus aux usages étant marqué par le découpage de plusieurs types d'espaces (aires de jeux, zones boisées, jardin en bandes, tertres, etc.). Cette configuration accentue le sentiment d'enclavement et réduit fortement l'évolution des usagers au sein du square.
- Par ailleurs, il existait une contrainte liée à la fermeture du square, qui a été réglée récemment avec la copropriété de la tour Gambetta. Néanmoins, les résidents ont la possibilité de pénétrer dans le square, en dehors des horaires d'ouverture, par les issues de secours de l'immeuble.

Il a été proposé de rappeler à la copropriété que ce square est soumis à la réglementation des parcs et jardins de la Ville ; la copropriété pourrait étudier la faisabilité de la pose d'un système d'alarme au niveau des portes de secours.

- Les plantes présentent un niveau de dégradation élevé, en raison notamment d'une utilisation de mélanges non adaptés aux piétinements ou de plantations de jeunes sujets au développement fragile. Le dallage en opus est défectueux, le réseau d'arrosage est arraché.
- Les membres du groupe de travail partagent l'idée qu'il n'existe pas d'espaces de jeux pour adolescents. Les jeux de ballons, les vélos engendrent des dégradations. Il est proposé d'aménager un espace inutilisé près du square, au-dessus du parking Regnault, pour un terrain de sport multimodal.

Ce constat établi, DEFACTO a mandaté un maître d'œuvre pour disposer de préconisations : utilisation d'un mélange de graines de gazon rustique adapté aux piétinements, réfection du dallage, mise en place d'un système d'arrosage enterré avec tuyères, remodelage du talus pour atténuer le pourcentage de pente, déplacement voire suppression des haies arbustives qui

favorisent les espaces perdus, plantation de mélanges de vivaces annuelles et biennuelles et mellifères pour encourager la biodiversité, etc...

Cet échange entre DEFACTO et le maître d'œuvre a eu lieu courant mars 2015. Le travail avec la Ville s'effectuera au printemps et les travaux se dérouleront durant l'été.

Le groupe de travail a par ailleurs abordé les problématiques rencontrées dans la rue Regnault : son accessibilité, la signalétique, les nuisances occasionnées par les livreurs des tours (par exemple : tour Ampère), le stationnement, l'accès aux parkings.

3. Groupe de travail « Festif »

Rapporteur : Sandy THILLIEZ

Des manifestations ont été envisagées. Elles sont programmées pour 2016, celles-ci demandant des échanges et un travail en amont.

• Les fêtes de quartier

- lieux envisagés :
 - Parc Diderot à sa réouverture ou avenue Gambetta – Parc Freudenstadt avant le début des travaux d'EOLE
- Activités :
 - pique-nique partagé
 - cuisines du monde
 - présence d'associations (musique, danse, etc. ...)
 - concours pour enfants, déguisement / maquillage
 - street art (fresque et initiation)
- Associer les commerçants
- Etendre les plages horaires afin de permettre le passage de différents types de public tout au long de la journée

• Brocante

- Brocante sur la dalle de la défense (demande récurrente des habitants) pour les quartiers Corolles, Iris, Reflets.
- Un repérage du site est programmé cet été afin de déterminer l'organisation à mettre en place.
- Envisager l'association des commerces de proximité à la manifestation

4. Groupe de travail « Projets urbains »

Rapporteur : Philippe MAXWELL

Le rapporteur axe essentiellement sa communication sur le projet EOLE.

Le groupe de travail informe les conseillers de quartier au sujet de plusieurs points :

- Les questions liées au chantier en lui-même ;
- Les garanties pour les riverains que le chantier se déroule dans les bonnes conditions ;
- Un aspect communication ;
- Les bénéfices après chantier.

⇒ Le chantier

Rappel des dates établies selon le planning prévisionnel :

- Début 2016 (Abreuvoir) : début des travaux
- Février 2017 : assemblage du tunnelier
- Mi 2016 à fin 2020 : creusement du tunnel vers Saint Lazare.
- Début 2017 à mi 2020 : creusement du tunnel en méthode traditionnelle vers La Défense
- Février 2017 : assemblage du tunnelier
- Fin 2020 : Achèvement des travaux et restitution des espaces

Rappel des emprises chantier :

- Le chantier de l'avenue Gambetta est constitué de 3 emprises principales :
 1. à proximité du boulevard circulaire sur l'extrémité ouest de la coulée Gambetta
 2. sur l'essentiel de la coulée Gambetta
 3. au bout de la rue Kléber sur l'extrémité est de la coulée Gambetta pour l'installation temporaire du stock tampon
- L'emprise chantier Abreuvoir
Entre le parking des 3 frères Engels et la Seine sur laquelle sera créée une base pour l'évacuation des déblais et la réception des voussoirs. Ces deux zones travaux seront reliées par une plateforme qui soutiendra une bande transporteuse et une voie de circulation pour VMS (véhicule motorisé silencieux).

⇒ Les garanties

Toutes les nuisances découlant des travaux trouveront une réponse afin de les minimiser qu'il s'agisse de l'excavation et de l'évacuation des déblais, des impacts sur les circulations, des nuisances sonores, des suppressions des places de stationnement, des poussières et salissures et des aspects visuels.

Des garanties seront fournies aux riverains par une charte qui sera conclue entre Eole et la ville de Courbevoie et l'existence de référés préventifs. Les commerçants pourront justifier une perte de chiffre d'affaire imputable au projet par la production des registres d'activités, laquelle pourra faire l'objet d'indemnisation.

⇒ La communication : une concertation avec les riverains et des comités de suivi de chantier sont organisés

⇒ Les bénéfices après chantier : un accès direct à la gare depuis l'avenue Gleizes, une valorisation des biens immobiliers et une remise en état a minima à l'identique après travaux.

L'intervention laisse place à une séance de questions – réponses portant essentiellement sur le déroulé du chantier, les flux de circulation pendant les travaux.

- L'attention est attirée sur un passage piétons à sécuriser du boulevard circulaire, car impacté par les travaux
- L'impact de l'inversion du sens de circulation du parking rue d'Aboukir

Monsieur le Maire, présent dans le public, rappelle l'importance de la coordination entre les différents chantiers et la volonté de la ville de préserver des flux de circulation optimum en rapport avec des travaux d'envergure tels qu'EOLE. Par ailleurs, concernant ce chantier, la vigilance sera de mise sur le cadencement des camions.

La séance est levée à 21h30.

Madame Catherine MORELLE
Adjointe au Maire
Déléguée au quartier Gambetta

Madame Sandy THILLIEZ
Conseillère de quartier Gambetta
Secrétaire de séance